



Mercredi 27 octobre 2021.

Projet de Loi de financement de la sécurité sociale : Les personnes déficientes visuelles sur le bord de la route

Les <u>Aveugles de France</u> sont inquiets à la lecture <u>du projet de Loi de financement de la sécurité sociale</u> qui ne pourra qu'aggraver la pénurie déjà existante des orthoptistes dans les centres de rééducation et les cabinets libéraux qui sont essentiels lors de la prise en charge et l'accompagnement médico-social des personnes malvoyantes.

Anne Renoud, Présidente de la Fédération rappelle « sans la prise en charge d'un orthoptiste dans les centres de réadaptation dès la malvoyance détectée, cela entrainera de graves difficultés pour la personne déficiente visuelle et réduira considérablement le maintien des capacités visuelles. Celle-ci est pourtant essentielle pour lui permettre de vivre en pleine autonomie et être un citoyen à part entière. »

Ce nouveau projet qui prévoit d'autoriser <u>l'accès direct aux orthoptistes</u> pour les bilans visuels simples <u>sans prescription médicale préalable</u> mais également à <u>prescrire les aides visuelles adaptées</u> (*lunettes, lentilles de contact*) pour les corrections faibles sans passage par l'ophtalmologiste. Cela intensifiera la pénurie des orthoptistes, entrainera une attente plus conséquente dans les centres de rééducation et aura pour effet une perte d'autonomie plus importante pour les personnes malvoyantes.

Ce projet de loi signe l'échec de la politique de santé publique dans notre pays si nous sommes réduits à faire appel aux orthoptistes pour soulager les ophtalmologues chez lesquels il faut aujourd'hui plus de 6 mois pour obtenir un rendez-vous, il serait temps de changer de cap.

Les personnes aveugles et Malvoyantes attendent donc des réponses appropriées du gouvernement pour répondre aux besoins des personnes déficientes visuelles autour du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2022.

Contact presse

Ana PEREIRA, Responsable de Communication

Téléphone : 01 44 42 91 96 – 06 10 58 61 62

Email: a.pereira@aveuglesdefrance.org

Kelly BERRIAT, Chargée de communication Téléphone : 01 44 42 91 90

Email: k.berriat@aveuglesdefrance.org





